

MAJ 08/11/2021

FORMATION DE FORMATEURS AISANCE AQUATIQUE

Support

Classes bleues – Piscine de Satory SN Versailles
Du 22 au 26 novembre 2021

DOSSIER D'ORGANISATION ET D'INSCRIPTION

OBJECTIF DE LA FORMATION

CONTEXTE

Le plan aisance aquatique

Le plan aisance aquatique a été lancé en avril 2019 par le ministère des sports, il fait suite à une concertation de l'ensemble des acteurs de l'apprentissage de la natation au niveau national et vise à transformer en profondeur la relation des concitoyens au milieu aquatique. L'objectif principal est la baisse du nombre de noyades accidentelles chez les très jeunes enfants, qui est en augmentation chaque été et la première cause de décès chez les enfants de moins de 6 ans.

Une intervention publique forte pour cette catégorie de la population est donc préconisée par ce plan qui se traduit notamment par **l'organisation de cycles de natation scolaire pour les classes de maternelles et de CP sous forme de classes bleues.**

Définition de l'aisance aquatique

L'aisance aquatique se définit comme une « **expérience positive de l'eau qui fonde la capacité d'agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique** ».

Les principales familles de situations en lien avec l'aisance aquatique concernent : les modalités de l'entrée dans l'eau, l'immersion, l'équilibre de flottaison sans déplacement, le déplacement, la sortie autonome de l'eau. La capacité à appréhender et à agir en sécurité dans l'environnement immédiat des milieux aquatiques n'est pas isolable de l'acquisition de l'aisance aquatique.

OBJECTIF

Le volet formation associé à une classe bleue propose aux éducateurs stagiaires un accompagnement dans sa mise en œuvre d'une démarche d'enseignement à « l'aisance aquatique ».

PUBLIC

A la fois destinée aux personnes titulaires du titre MNS, aux enseignants, ainsi qu'aux stagiaires en formations fédérales ou d'Etat. Pour l'application de principes pédagogiques et didactiques, la formation peut également intéresser les CPC et CPD. L'objectif est de favoriser la généralisation d'une mise en œuvre de ce type d'enseignement au niveau territorial.

PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Outre une action décisive concernant la lutte contre les noyades, la construction par l'enfant de « l'aisance aquatique » durant ce stage participe de façon plus transversale à son éducation.

La démarche d'enseignement proposée est propice au développement d'une plus grande autonomie. Elle favorise davantage de coopération et de responsabilisation au sein du groupe. De même elle renforce la créativité de l'enfant, la confiance en sa capacité à agir et son plaisir d'agir...

Les premiers éléments de construction d'une maîtrise d'actions dans le milieu aquatique permettent l'accès à un nouvel espace d'activités et favorisent ainsi un engagement dans une pratique aquatique de loisir, voire ultérieurement d'une pratique sportive bénéfique au développement de l'enfant et à sa santé.

L'enseignement de l'aisance aquatique auprès de groupes d'enfants âgés de 4 à 6 ans est porteur de transformations profondes et représente le socle à une éducation aquatique pour une meilleure culture de l'eau. **Les 4-6 ans constituent une tranche d'âge préférentielle pour ces apprentissages qui** doivent être considérés comme un prérequis à un « savoir nager » notamment dit sécuritaire.

Les stages bleus doivent répondre à 3 principes pédagogiques :

- **Apprentissage en grande profondeur uniquement**
- **Sans matériel de flottaison**
- **Apprentissage massé**

Ces enseignements sont massés dans le temps et peuvent être effectués selon trois modalités d'organisations, correspondant à :

- Une séance par jour pendant deux semaines consécutives
- Deux séances quotidiennes pendant une semaine,
- Deux séances quotidiennes pendant une classe transplantée (sur le modèle des classes vertes).

La notion de groupe est importante : les interactions entre élèves sont permanentes et aussi importantes que les interactions avec les enseignants.

ORGANISATION DE LA FORMATION

ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région Ile-de-France est compétent pour la mise en œuvre de cette formation grâce à son pôle d'instructeurs aisance aquatique formés par la Fédération Française de Natation.

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

DATES

Du lundi 22 au vendredi 26 novembre 2021

DECOUPAGE DES VOLUMES HORAIRES DE FORMATION

D'une durée de 30h la formation est composée principalement de temps de pratique en confrontation pédagogique. Des moments théoriques permettront d'échanger sur les expériences vécues.

HORAIRES DE FORMATION

Lundi 22 novembre 2021 : 8h-16h30

Mardi 23 novembre 2021 : 8h-16h30

Jeudi 24 novembre 2021 : 8h-16h30

Vendredi 25 novembre 2021 : 8h-16h30

SESSION DE FORMATION

Formation en groupe limitée à 12 stagiaires.

LIEUX DE LA FORMATION

Piscine de SATORY : 38 Rue de la Martinière, 78000 Versailles

ACCES ET ACCUEIL HANDICAPE

Pour les personnes en situation de handicap veuillez nous contacter à : erfan@lif-natation.fr
Accès en fauteuil roulant possible.

MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation pratique sera privilégiée à la formation théorique. Des briefings seront organisés avant chaque demi-journée pour organiser la séance, déterminer le rôle de chacun et définir les principes pédagogiques de la séance. **La confrontation pédagogique avec les classes servira de support à la formation.**

Après chaque séance, des échanges et retours d'expériences se feront au bord du bassin entre stagiaires et formateurs. Le plus rapidement possible, les enfants sont mis en situation dans l'eau en grande profondeur. A la fin de la première séance tous les enfants doivent s'être engagés dans le milieu aquatique.

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

4 instructeurs « aisance aquatique » de la ligue IDF de natation seront présents pour former les participants de cette classe bleue

Les enfants qui participeront à la classe bleue avec leurs enseignantes

Ecole maternelle de la Martinière de Versailles

Classe 1 : MOYENNE SECTION : 16 enfants

Classe 2 : GRANDE SECTION : 14 enfants

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

En piscine, l'eau sera chauffée à température nécessaire pour accueillir ce public. Il est important de disposer des lignes d'eau extérieures même si le bassin est partagé de temps en temps.

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation de formateurs aisance aquatique ne donne pas lieu à une certification. Pour les participants qui suivront l'ensemble de cette formation, une attestation de compétence leur sera délivrée.

SUITES DE PARCOURS

À l'issue de cette formation, les participants pourront devenir formateurs autonomes lors de l'organisation de classe/stage bleue.

Possibilité par la suite de devenir instructeur de l'aisance aquatique.

TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Coûts de formation : 30h de formation = 400€ /personne

- Pour le club organisateur : La Ligue prend en charge l'ensemble du coût de formation = **0 €/personne**
- Pour les autres clubs FFN : **100 €/personne**
- Pour les organismes non FFN : **400 €/personne**

FINANCEMENTS

Action individuelle – OPCO de l'employeur (voir avec son président de club FFN)

Autofinancement

MODALITE D'INSCRIPTION ET DE POSITIONNEMENT

Avant le jeudi 18 novembre 2021 en envoyant le dossier d'inscription par mail à l'ERFAN.

Il n'y a pas de positionnement pour cette formation. Les stagiaires réalisent la totalité du parcours.

CONTACTS

ERFAN Ile-de-France

163 BD Mortier 75020 PARIS

01-40-31-19-29/52

Courriel : erfan@lif-natation.fr

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75



**DOSSIER D'INSCRIPTION
FORMATION DE FORMATEURS AISANCE AQUATIQUE**

**Support
Classes bleues – Piscine de Satory SN Versailles
Du 22 au 26 novembre 2021**

**Le dossier doit être arrivé complet à l'ERFAN Ile-de-France (erfan@lif-natation.fr)
Au plus tard le jeudi 18 novembre 2021 par mail**

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance : Département :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : E-mail :

N° de licence FFN si licencié : Club (en entier) :

Numéro, date et lieu d'obtention du PSE 1 (ou équivalent) :

Et de sa formation continue (le cas échéant) :

Taille de polo M L XL XXL

Votre situation

Salarié Nom de l'employeur

Demandeur d'emploi Inscrit au Pôle Emploi Oui Non

Scolaire ou étudiant Préciser

Autre situation Préciser

Votre cursus de formation scolaire et universitaire

Suivi d'études scolaires jusqu'en classe de: Troisième Seconde Première Terminale

Diplôme scolaire le plus haut obtenu :

Année d'obtention :

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

Suivi d'études universitaires: Oui Non

Si oui, lesquelles :

Diplôme universitaire le plus haut obtenu :

Année d'obtention :

Suivi de formations professionnelles: Oui Non

Si oui, lesquelles :

Titre professionnel le plus haut obtenu :

Année d'obtention :

Vos attentes sur la formation

Quelles compétences aimeriez-vous développer ?

.....
.....
.....
.....

Pour quoi venez-vous en formation ?

.....
.....
.....
.....

Financement de la formation

Coûts de formation : 30h de formation = 400€ /personne

- Pour le club organisateur : La Ligue prend en charge l'ensemble du coût de formation = **0 €/personne**
- Pour les autres clubs FFN : **100 €/personne**
- Pour les organismes non FFN : **400 €/personne**

Autofinancement

Club FFN

Nom et adresse de facturation

Autre Employeur

Nom et adresse de facturation

ERFAN – Ligue Ile-de-France

163 boulevard Mortier – 75020 Paris Tél : 01 40 31 19 29 / 56

Site internet : <http://iledefrance.ffnatation.fr> Courriel : erfan@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - APE : 926 C - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

Validation d'inscription

Nom : Prénom :

Je souhaite participer à la formation de formateurs aisance aquatique du 22 au 26 novembre 2021 à Versailles

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'ERFAN Ile-de-France et je valide ses conditions.

Lien du RI : <http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5717.pdf>

Date : Signature :

Documents à envoyer par mail avec le dossier d'inscription

Carte professionnelle d'éducateur sportif à jour

PSE1 (ou son équivalent) à jour de sa révision

Diplôme professionnel du milieu aquatique à jour de sa révision

L'ERFAN s'autorise à annuler en cas de nombre insuffisant de candidats



ERFAN Ile-de-France
163 BD Mortier 75020 PARIS
01-40-31-19-29/52
Courriel : erfan@lif-natation.fr